



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Conseil des commissaires

## SÉANCE DU 16 AOÛT 2011 Volume 14 - numéro 1

Procès-verbal de la séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 16 août 2011 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac.

Sont présents : Mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, madame Hélène Pelletier et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Bernard D'Amours, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Madame Anne Basque, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, France Dubé et Jean-Pierre Gagnon, commissaires.

### PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

### OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 21 juin 2011 - # 13
- 5.0 Direction générale
  - 5.1 Organisation au préscolaire 2011-2012 - information
  - 5.2 Immeuble «Maria-Goretti» - information
  - 5.3 Agence d'efficacité énergétique - résolution
  - 5.4 Résultats des élèves de la CSFL aux épreuves uniques de juin 2010 du MELS
  - 5.5 Soumissions pour travaux de réparation
  - 5.6 Autorisation d'ajouts à certains contrats de réparation de bâtiments
- 6.0 Varia
- 7.0 Période de questions
- 8.0 Prochaine séance
- 9.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-684-CC)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JUIN 2011 - # 13

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Diane Valcourt, et résolu :

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 21 juin 2011 - # 13, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-685-CC)

## ORGANISATION AU PRÉSCOLAIRE 2011-2012 - INFORMATION

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, fait le point sur l'organisation au préscolaire pour l'année 2011-2012. En effet, suite à la décision du ministère de la Famille de rétablir le statu quo pour l'année 2011-2012, l'offre de services au niveau du préscolaire 4 ans est

revenue à celle des années antérieures en adaptant, toutefois, l'offre en fonction des inscriptions d'élèves pour l'année qui débute.

De plus, le directeur général, après en avoir expliqué l'impact financier, recommande que la Commission scolaire offre un service de Passe-Partout à 2 demi-journées au lieu d'une demi-journée par semaine.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** les orientations et les objectifs des conventions de partenariat et de réussite à propos de la stimulation précoce des élèves;

**CONSIDÉRANT** l'objectif de préparer davantage les élèves à une scolarisation réussie et efficace;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de réduire l'écart entre l'offre de services à la maternelle 4 ans à 4 demi-journées et l'offre de service au niveau des groupes de Passe-Partout;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité financière de cet ajout de services;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs offre, pour l'année scolaire 2011-2012, le service de Passe-Partout à 2 demi-journées par semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (2011-686-CC)

#### **IMMEUBLE «MARIA-GORETTI» - INFORMATION**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, informe les commissaires des résultats de l'évaluation, par les ingénieurs, des coûts potentiel pour la démolition du bâtiment «Maria-Goretti» de Squatec. Il souligne que l'on doit aller en soumissions publiques étant donné l'importance des coûts escomptés.

Un appel d'offres public sera donc lancé sous peu.

#### **AGENCE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE - RÉOLUTION**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne que, dans le cadre du projet de conversion à la biomasse pour l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles, la Commission scolaire doit adopter une résolution qui autorise le directeur général et le président à signer la demande d'aide financière à l'Agence de l'efficacité énergétique.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** la résolution # 2011-634-CC adoptée le 15 mars 2011 qui confirme que la Commission scolaire aille de l'avant avec la mise en opération d'un système de chauffage à la biomasse forestière à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles;

**CONSIDÉRANT** que la faisabilité de ce projet dépend, en grande partie, de la subvention à obtenir de l'Agence d'efficacité énergétique;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Chantal Desjardins, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise son président, monsieur Guilmont Pelletier, et son directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, la demande d'aide financière à formuler auprès de l'Agence d'efficacité énergétique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (2011-687-CC)

## RÉSULTATS DES ÉLÈVES DE LA CSFL AUX ÉPREUVES UNIQUES DE JUIN 2010 DU MELS

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, informe les commissaires que les élèves de la Commission scolaire, avec un taux de réussite de 96,1 %, se sont classés au 1<sup>er</sup> rang au niveau du Bas-Saint-Laurent et au 2<sup>e</sup> rang au niveau provincial dans le cadre des épreuves uniques de juin 2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT**, qu'avec un taux de réussite de 96,1 %, les élèves de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs se sont classés au 1<sup>er</sup> rang au niveau du Bas-Saint-Laurent et au 2<sup>e</sup> rang au niveau provincial;

**IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** le conseil des commissaires félicite les élèves, les équipes-écoles et l'ensemble des intervenants concernés pour les résultats obtenus lors des épreuves uniques de juin 2010 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (2011-688-CC)

## **SOUSSIONS POUR TRAVAUX DE RÉPARATION**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente les projets d'investissement qui ont fait l'objet d'appels d'offres et dont le conseil des commissaires doit retenir le plus bas soumissionnaire conforme qui réalisera les travaux d'entretien et réparation requis.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

### **École Saint-Eusèbe (Saint-Eusèbe) - réfection des salles de toilettes**

**CONSIDÉRANT** le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection des salles de toilettes à l'École Saint-Eusèbe de Saint-Eusèbe;

**CONSIDÉRANT** l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 4 juillet 2011, des soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «LeBos Construction et Plomberie» de Témiscouata-sur-le-Lac pour la somme de 65 939 \$ excluant les taxes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «LeBos Construction et Plomberie» de Témiscouata-sur-le-Lac pour la réfection des salles de toilettes à l'École Saint-Eusèbe de Saint-Eusèbe;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-689-CC)**

### **École Saint-Marc (Saint-Marc-du-Lac-Long) - réfection des salles de toilettes**

**CONSIDÉRANT** le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour la réfection des salles de toilettes à l'École Saint-Marc de Saint-Marc-du-Lac-Long;

**CONSIDÉRANT** l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 4 juillet 2011, des soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Les Constructions Unic inc.» de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la somme de 77 600 \$ excluant les taxes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Lucie Bossé, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Les Constructions Unic inc.» de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la réfection des salles de toilettes à l'École Saint-Marc de Saint-Marc-du-Lac-Long;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-690-CC)

#### **École secondaire de Dégelis (Dégelis) - remplacement d'un ascenseur**

**CONSIDÉRANT** le mandat donné à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour le remplacement d'un ascenseur à l'École secondaire de Dégelis;

**CONSIDÉRANT** l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 19 juillet 2011, des soumissions reçues;

**CONSIDÉRANT** que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Construction Technipro BSL» de Rimouski pour la somme de 199 705 \$ excluant les taxes;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Construction Technipro BSL» de Rimouski pour le remplacement d'un ascenseur à l'École secondaire de Dégelis;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-691-CC)

## **AUTORISATION D'AJOUTS À CERTAINS CONTRATS DE RÉPARATION DE BÂTIMENTS**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, explique, qu'au niveau de certains travaux de réparation, il y a des endroits qui nécessitent des ajouts afin de corriger des problèmes qui n'ont pas été détectés lors des inspections en vue de l'élaboration des plans et devis nécessaires aux appels d'offres.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

### **École l'Envol (Saint-Éloi) - remplacement partiel des fenêtres et du revêtement extérieur**

**CONSIDÉRANT** la résolution # 2011-663-CC qui accordait à la compagnie «Construction VDO inc.» de l'Isle-Verte la soumission pour le remplacement partiel des fenêtres et du revêtement extérieur de l'École l'Envol de Saint-Éloi;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs accepte la modification suivante au contrat :

- ajout de 6351,31 \$ excluant les taxes afin de corriger le manque d'isolant et la présence de pourriture sous les marquises (avant et arrière) du bâtiment.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-692-CC)**

### **École secondaire de Dégelis (Dégelis) - nouvelle structure de chaussée**

**CONSIDÉRANT** la résolution # 2011-658-CC qui accordait à la compagnie «Construction B.M.L. inc.» de Rivière-du-Loup la soumission pour la nouvelle structure de chaussée à l'École secondaire Dégelis;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Lucie Bossé, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs accepte la modification suivante au contrat :

- ajout de 21 301,41 \$ excluant les taxes pour la préparation de fondation du sol avant l'asphaltage et l'installation de pavage supplémentaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-693-CC)**

## **École l'Étincelle (Lac-des-Aigles) – remplacement du parement extérieur**

**CONSIDÉRANT** la résolution # 2011-636-CC qui accordait à la compagnie «Construction Jaro 90 inc.» de Lac-des-Aigles la soumission pour le remplacement du parement extérieur de l'École l'Étincelle de Lac-des-Aigles;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs accepte la modification suivante au contrat :

- ajout de 12 369,52 \$ excluant les taxes pour l'ajout de soffite sur la façade avant; de grilles de protection de fenêtres; l'ajout de luminaires extérieurs; changement des thermos des portes d'entrées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-694-CC)**

## **VARIA**

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

On désire savoir s'il y a des développements concernant l'acquisition éventuelle du «vieux couvent» à Cabano. Le directeur général précise qu'il a rencontré le promoteur, qu'il lui a expliqué les contraintes légales que la Commission scolaire doit respecter et qu'il n'a eu, depuis, aucune nouvelle.

On s'informe s'il y a des développements à propos de l'installation d'un terrain de soccer à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel. Le directeur général souligne qu'il n'a pas d'information récente à fournir, la Ville de Trois-Pistoles est en attente d'une confirmation pour la subvention à obtenir.

On s'informe sur l'évolution du dossier à propos de la mise sur pied d'une fondation. Le directeur général souligne qu'un comité est en formation et qu'on abordera le sujet au cours de l'automne.

## **PROCHAINE SÉANCE**

Le 20 septembre 2011 à 20 h au lieu ordinaire des séances.



## CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-695-CC)

(SIGNÉ)

---

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

---

Madame Catherine Boulay, sec. générale